



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR [WWW.COFRAC.FR](http://WWW.COFRAC.FR)

NUMÉRO E-E134135

VALABLE JUSQU'AU 07/12/2023

ÉDITÉ LE 25/10/2022

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/07/2011

Forme juridique : SARLU

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC ANGERS 533 467 403

Siret : 533 467 403 00010

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 276582/R/

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 55853841

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 55853841

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2022

Raison sociale : LAFLECHE (ETABLISSEMENTS)

CHEMIN DES MAURILLES  
49700 LES VERCHERS SUR LAYON

Téléphone : 06 82 41 38 22

Fax :

Portable : 06 82 41 38 22

Site Internet :

E-mail : lafleche.nicolas@gmail.com

Responsabilité légale :

LAFLECHE NICOLAS GÉRANT

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité           | * Date d'attribution |
|------|-------------------------------------------------|----------------------|
| 7122 | Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE | 16/10/2019           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021         |
| o Isolation des combles perdus                                           | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS  
81, RUE DES PONTS DE CE  
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.